

- REUNION PUBLIQUE PARENTS - PERISCOLAIRE RESTAURANT SCOLAIRE

Salle Conseil Mairie

6 Septembre 2023 – 20h00

Olivier Biaggi – Anne Sophie Loridan
Sandrine Martelot - Laurent Delabie



- Présentation / Organisation
- Périscolaire... Equipe/ Règlement / Présentation
- Restauration scolaire...Equipe/ Règlement / Présentation
- Portail Famille – rappel
- Commission Cantine
- En synthèse / Foire Aux Questions (FAQ) « type » & Echanges
- Informations diverses



Reglement
estauration Scolair



Reglement
Périscolaire



Dossier
Inscription



Mémo Portail
Famille



- Mon enfant est inscrit à l'école, donc il est automatiquement inscrit au périscolaire et au restaurant scolaire
 - Pas vraiment mais ce n'est pas très compliqué et on va tout expliquer
- Je suis perdu pour faire l'inscription au périscolaire / restaurant scolaire vers qui je dois me tourner ?
 - Les directrices des écoles vous renseignent lors de l'inscription en classe et n'hésitez pas à utiliser le site internet de la mairie (www.orlienas.fr)
- Qui dans la salle saurait expliquer brièvement l'organisation mise en place par la commune ?
 - Non/Oui ?, Bravo pour le/la volontaire Et sinon quelles sont les zones d'ombre principales à préciser ?
- Vous connaissez l'écho des écoles ?...
 - Il est édité chaque année depuis 2020... la nouvelle mouture sera disponible courant septembre... c'est un petit livret qui met en valeur l'école et synthétise les principales informations pratiques pour les parents



Enfance (4 à 11 ans)

Centre de loisirs

La Société Publique Locale (SPL) Enfance en Pays Morantais (EPM) est administrée par les élus de vos communes. Elle gère et organise les accueils de loisirs des 4-12 ans et les espaces jeunes des 11-17 ans sur le territoire de la Copamo. Ses équipes de professionnels accueillent vos enfants toute l'année, les mercredis et pendant les vacances scolaires. Pour connaître les jours, horaires et modalités des inscriptions >>> [Site internet de la SPL EPM](#)
Contact: 04 78 44 74 99



ECHO DES
ÉCOLES

ÉDITION 2022/23 
www.orlienas.fr  facebook.com/orlienas



Periscolaire.orlienas.epm@gmail.com

Mails du quotidien

scolaire@orlienas.fr

Le Periscolaire

- ✓ Réservation Propre au service
- ✓ Facturation propre au service
- ✓ Tarifs décidés par la commune
- ✓ **Délégation Gestion EPM**
- ✓ Contact dédié: **S Martelot**

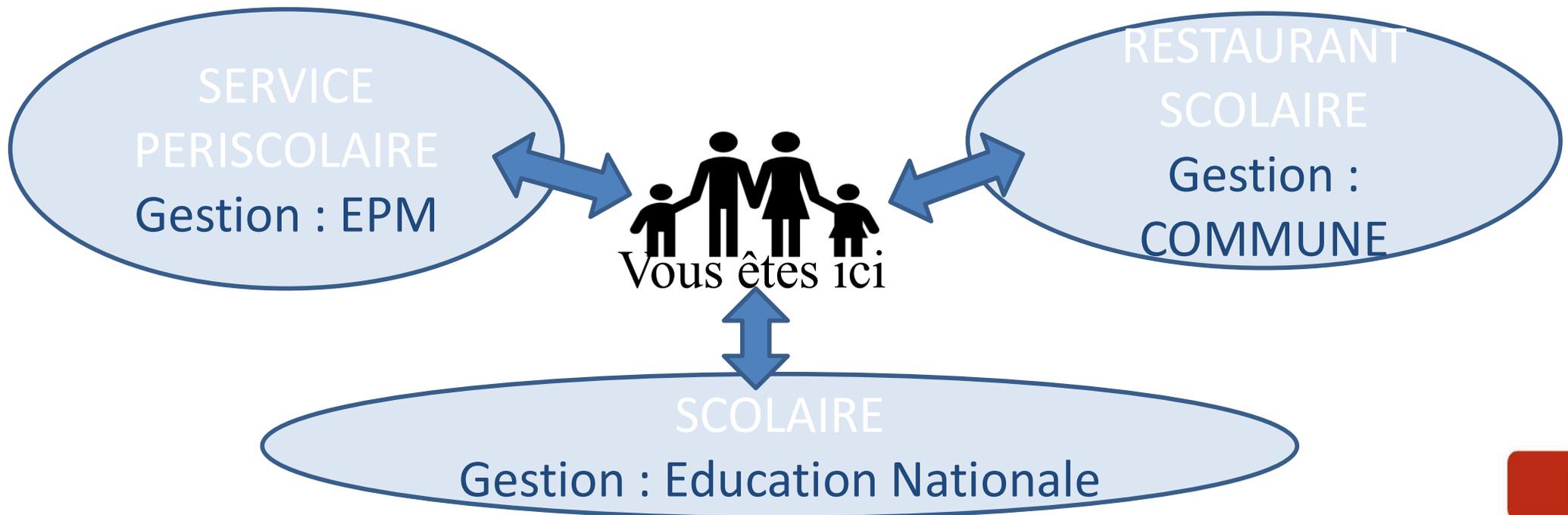
1. Un **Dossier Unique** inscription complet (EPM)
2. Réservation* sur le **portail Famille**
3. **Renouvellement** inscription (novembre)

Le Restaurant Scolaire

- ✓ Réservation Propre au service
- ✓ Facturation propre au service
- ✓ Tarifs décidés par la commune
- ✓ Gestion Personnel Communal
- ✓ Contact dédié: **V Dorchies**
- ✓ * Si PAI alimentaire rencontre avant toute réservation



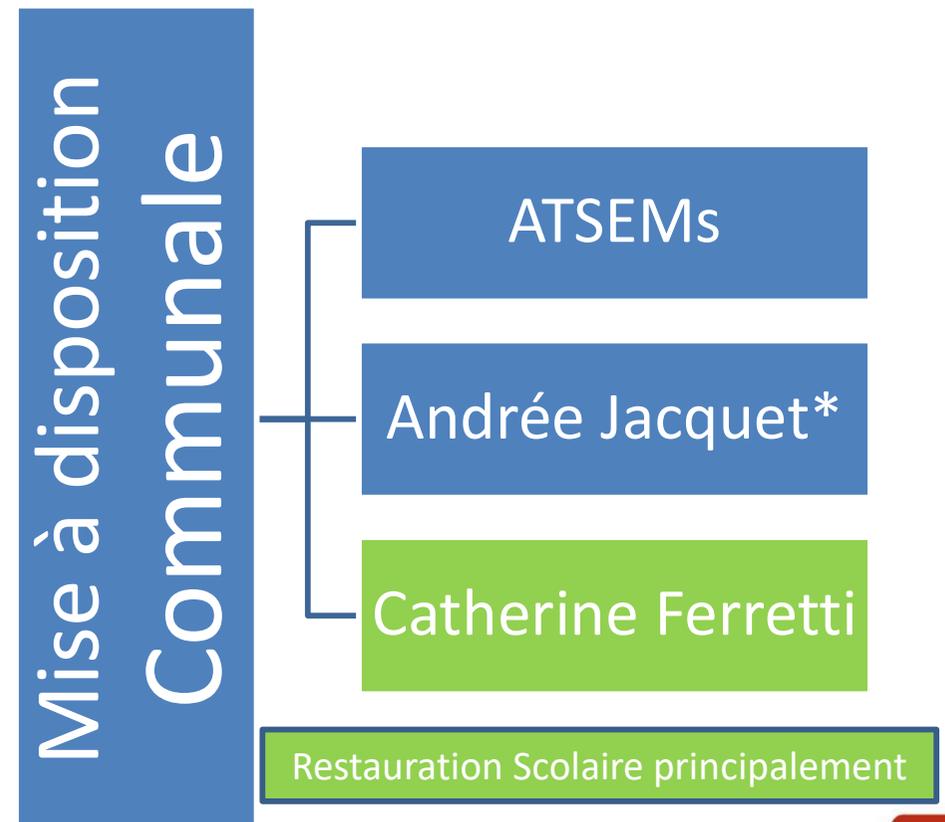
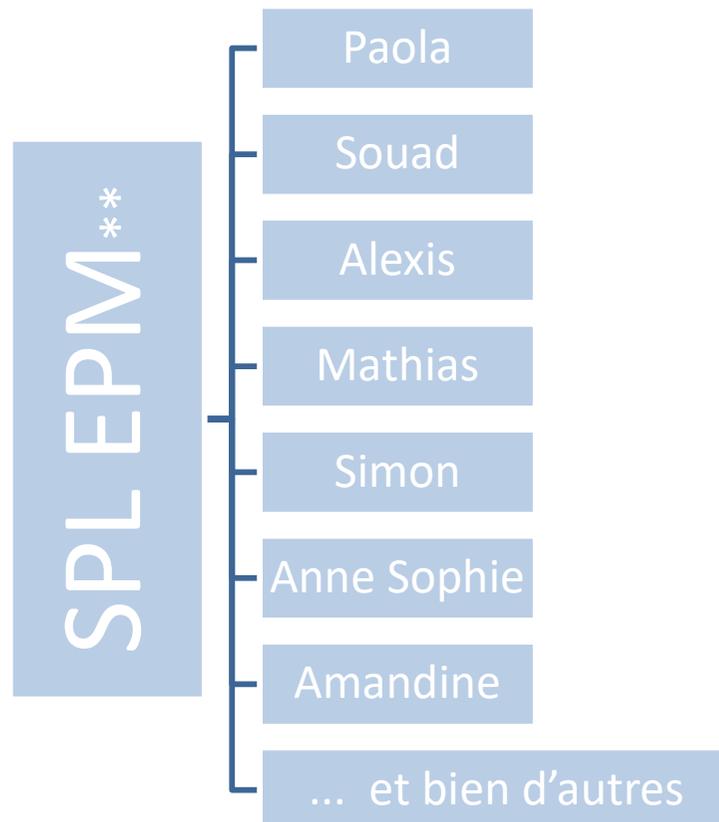
Réservation jusqu'au vendredi 11h59 pour la semaine suivante pour être valable



DIRECTRICE

☐ Sandrine Martelot

- periscolaire.orlienas.epm@gmail.com
- **06.27.67.39.29** (sur tous les temps périscolaire 7h30 à 18h30)
- inscription.alsh.epm@gmail.com (*pour Inscription initiale et dossier*)



EPM = **Enfan**ce** en **P**ays **M**ornantais

*100% mise à disposition EPM

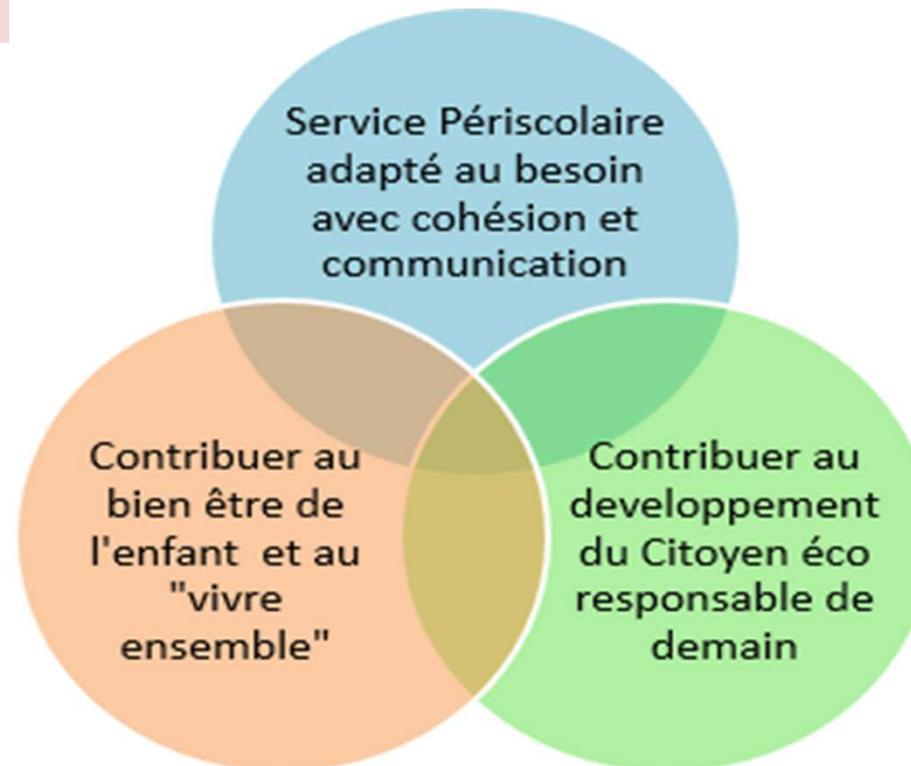


Périscolaire - PEDT

	7H30	8H20	8H30	11H20	11H30	13H20	13H30	16H20	16h30	17H30	18H30
LUNDI	ACCUEIL		ENSEIGNEMENT		REPAS - ACTIVITES PERISCOLAIRES		ENSEIGNEMENT			ACTIVITES PERISCOLAIRES - ACCUEIL	
MARDI	ACCUEIL		ENSEIGNEMENT		REPAS - ACTIVITES PERISCOLAIRES		ENSEIGNEMENT			ACTIVITES PERISCOLAIRES - ACCUEIL	
MERCREDI		ACTIVITES EXTRASCOLAIRES - SPL EPM									
JEUDI	ACCUEIL		ENSEIGNEMENT		REPAS - ACTIVITES PERISCOLAIRES		ENSEIGNEMENT			ACTIVITES PERISCOLAIRES - ACCUEIL	
VENDREDI	ACCUEIL		ENSEIGNEMENT		REPAS - ACTIVITES PERISCOLAIRES		ENSEIGNEMENT			ACTIVITES PERISCOLAIRES - ACCUEIL	

Arrivée le matin max 8h05

Enfant récupéré (Fil de l'eau - 2 Temps) max 18h30



RAPPEL



Infos sur www.orlienas.fr

→ Garderie périscolaire (tarifs indiqués par accueil et par personne) :

Périodes	Tranches de quotient familial						
	< 300	301 à 550	551 à 700	700 à 900	901 à 1250	1251 à 1550	> 1550
Matin - Entre 7h30 et 8h20 :	1,40 €	1,60 €	1,80 €	2,04 €	2,95 €	3,37 €	3,57 €
Après-midi - Entre 16h30 et 17H30 :	1,40 €	1,60 €	1,80 €	2,04 €	2,95 €	3,45 €	3,57 €
Après-midi - Entre 17h30 et 18H30 :	0,60 €	0,60 €	0,60 €	0,80 €	1,00 €	1,30 €	1,60 €
Midi - Entre 11h30 et 13H30 :	0,60 €	0,70 €	0,80 €	0,82 €	0,93 €	1,04 €	1,05 €

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

- Être scolarisé sur la commune et être âgé de **3 ans révolus**
- **Avoir rempli le dossier annuel d'inscription** valable du 1^{er} janvier au 31 décembre (fournir la copie du carnet de vaccination et PAI si concerné)
- Avoir fourni les justificatifs de quotient familial de l'année en cours (quel que soit le quotient) de la CAF ou MSA.
- Avoir accepté le présent règlement.
- Avoir réglé l'adhésion à la SPL EPM. Cette somme restera acquise, même en cas de départ en cours d'année. (Régulé sur la première facture de janvier)

HORAIRES :

Le matin de 7h30 à 8h10, les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Le midi de 11h20 à 13h20 et le soir de 16h20 à 18h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les enfants de moins de 4 ans ne pourront être accueillis au-delà de 17h30

Pour les enfants de 4 ans et plus le temps d'accueil n'est pas limité mais **l'équipe pédagogique sera vigilante** par rapport au bien-être des enfants qui auraient des journées trop longues.

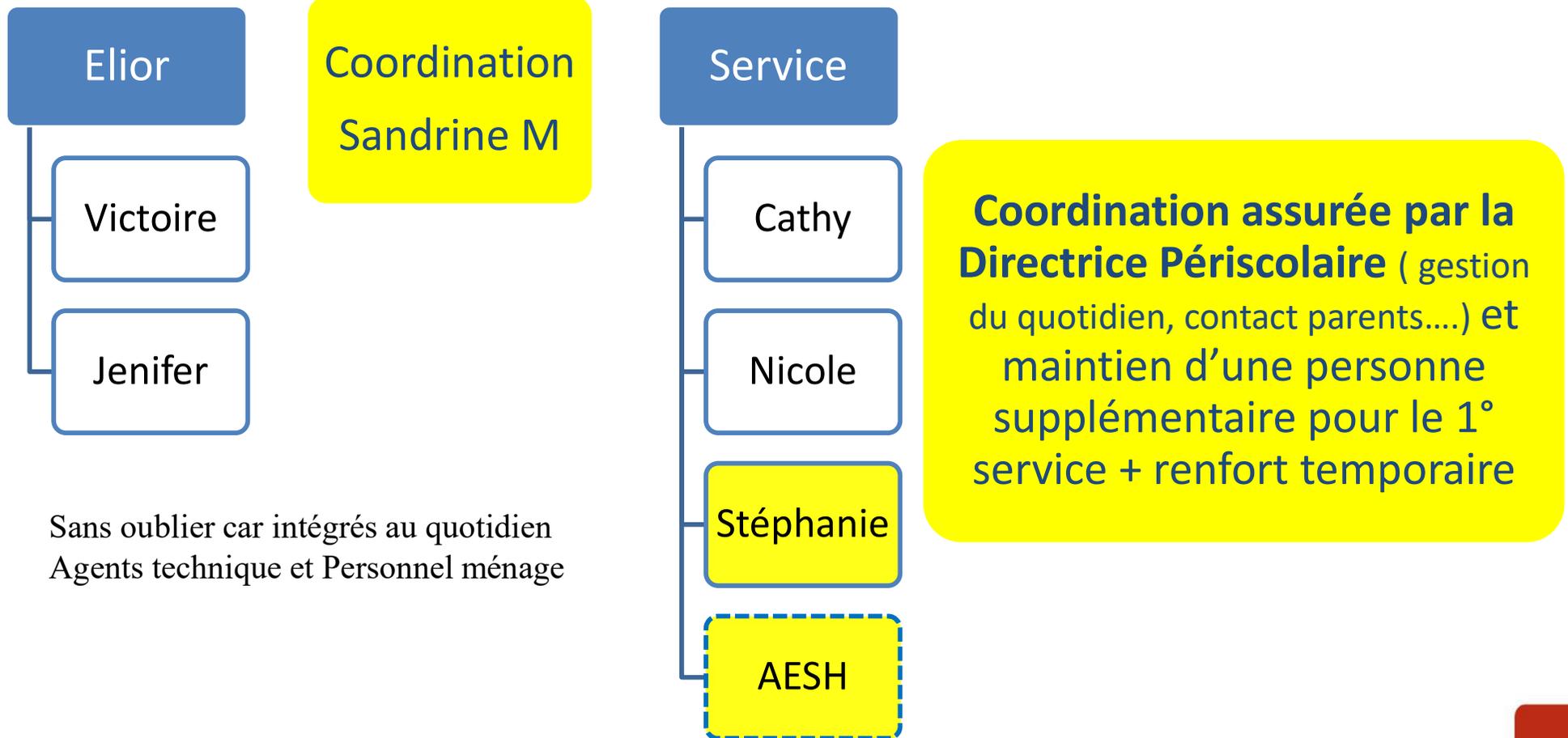
RAPPEL

ADMINISTRATIF RESTAURATION SCOLAIRE

□ Véronique Dorchies

➤ scolaire@orlienas.fr

➤ 04.72.31.84.83 (mardi au vendredi)



- ELIOR est notre partenaire Restauration scolaire (Contrat 3 ans)
- Une Cheffe : **Victoire** et **Jenifer** pour l'assister
- Contrat avec un objectif sur 3 axes:
 - **La santé et plaisir de vos enfants**, des futurs éco-citoyens
 - **Une alimentation durable re-connectée au monde agricole « local »**
 - **Avoir un partenaire et améliorer la communication**
- Une question / une problématique propre à la restauration scolaire (cas allergie alimentaire à remonter par les parents avant toute réservation de repas)
=> scolaire@orlienas.fr
 - Entretien téléphonique / rencontre pour échanges avec Adjoint et/ou Conseillère déléguée

RAPPEL



Infos sur www.orlienas.fr

→ **Restauration scolaire** (tarifs indiqués par repas et par personne) :

	Tranches de quotient familial						
	< 300	301 à 550	551 à 700	700 à 900	901 à 1250	1251 à 1550	> 1550
Repas enfants :	1,00 €	1,00 €	1,00 €	3,15 €	4,05 €	4,95 €	5,04 €
Accueil sans repas d'un enfant bénéficiant d'un PAI	0,80 €	0,90 €	1,00 €	1,20 €	2,05 €	2,35 €	2,40 €
Repas personnel communal :	5,20 €						
Repas autres adultes :	6,60 €						

L'inscription de son enfant au restaurant scolaire implique l'acceptation du règlement intérieur

Article 3 – Inscriptions

Afin de pouvoir bénéficier du repas servi au restaurant scolaire, tout enfant doit être préalablement et obligatoirement inscrit.

L'inscription se fait chaque fin d'année civile via **un dossier unique** avec le service périscolaire, envoyé par la société Enfance Pays Mornantais.

Le dossier est disponible et téléchargeable sur le site d'Enfance en Pays Mornantais www.spl-epm.fr ou sur le site de la commune www.orlienas.fr.

Le dossier est ensuite à retourner par mail à l'adresse : inscription.alsh.epm@gmail.com ou à déposer dans la boîte aux lettres d'**Enfance en Pays Mornantais**.

Le dossier d'inscription comprend :

- Une fiche de renseignements dûment complétée et mise à jour,
- Le justificatif de quotient familial de la Caisse d'Allocations Familiales datant de moins de 2 mois (par défaut le tarif de la tranche maximum sera appliqué)

Accueil | MES INSCRIPTIONS | École | sur l'année

Mon enfant ZZ Année 2021-2022 Péri scolaire Orliénas

Péri scolaire Orliénas

- Restauration scolaire Orliénas
- Péri scolaire Orliénas**
- Periscolaire St Maurice
- Restauration scolaire Chabanière
- Péri scolaire St Didier et St Sorlin

Bien choisir les structures Orliénas

Bonjour, Lorsque vous inscrivez votre enfant sur le temps de midi périscolaire, nous vous rappelons qu'il est également nécessaire de réserver son repas (ou PAI) dans la structure Restauration Orliénas. Merci

Message pour temps de midi en attendant évolution application

Voici l'état de mes réservations à ce jour

RAPPEL

Septembre 2021

	J	V	S	D	L	M	Me	J	V	S	D	L	M	Me	J	V	S	D	L	M	Me	J	V	S	D	L	M	Me	J
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Matin Orlienas																													
Midi Orlienas																													
Soir Orlienas 16h30-17h30																													
Soir Orlienas 17h30-18h30																													

16h30 – 17h30

17h30 – 18h30 à cocher si votre enfant reste après 17h30

Modification

NON DISPONIBLE DISPONIBLE RÉSERVÉ COMPLET DEMANDÉ REFUSÉ ANNULÉ

SPJ Enfance en Pays Morvanais

PORTAIL FAMILLE

Mr et Mme XY
vendredi 27 août 12:06

RAPPEL

Accueil | MES INSCRIPTIONS | École | sur l'année

Mon enfant ZZ Année 2021-2022 Restauration scolaire O

DOUBLE COCHe ? = Réservation créneau midi sur Structure Péri-scolaire ET Restauration Scolaire Orlienas pour chaque enfant. Le Tarif PAI est à cocher que si les parents ont soumis un PAI validé à la commune ET fournissent le repas

Septembre 2021

	J	V	S	D	L	M	Me	J	V	S	D	L	M	Me	J	V	S	D	L	M	Me	J	V	S	D	L	M	Me	J
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Repas Enfant Orlienas	DISPONIBLE	DISPONIBLE	NON DISPONIBLE	NON DISPONIBLE	DISPONIBLE	DISPONIBLE	DISPONIBLE	DISPONIBLE	DISPONIBLE	NON DISPONIBLE	NON DISPONIBLE	DISPONIBLE	DISPONIBLE	DISPONIBLE	DISPONIBLE	DISPONIBLE	NON DISPONIBLE	NON DISPONIBLE	DISPONIBLE	DISPONIBLE	DISPONIBLE	DISPONIBLE	DISPONIBLE	NON DISPONIBLE	NON DISPONIBLE	DISPONIBLE	DISPONIBLE	DISPONIBLE	
Accueil sans repas enfant avec PAI Orlié	DISPONIBLE	DISPONIBLE	NON DISPONIBLE	NON DISPONIBLE	DISPONIBLE	DISPONIBLE	DISPONIBLE	DISPONIBLE	DISPONIBLE	NON DISPONIBLE	NON DISPONIBLE	DISPONIBLE	DISPONIBLE	DISPONIBLE	DISPONIBLE	DISPONIBLE	NON DISPONIBLE	NON DISPONIBLE	DISPONIBLE	DISPONIBLE	DISPONIBLE	DISPONIBLE	DISPONIBLE	NON DISPONIBLE	NON DISPONIBLE	DISPONIBLE	DISPONIBLE	DISPONIBLE	

NON DISPONIBLE DISPONIBLE RÉSERVÉ COMPLET DEMANDÉ REFUSÉ ANNULÉ

Animée par **Anne Sophie LORIDAN**

(conseillère déléguée)

Peut être Composée de :

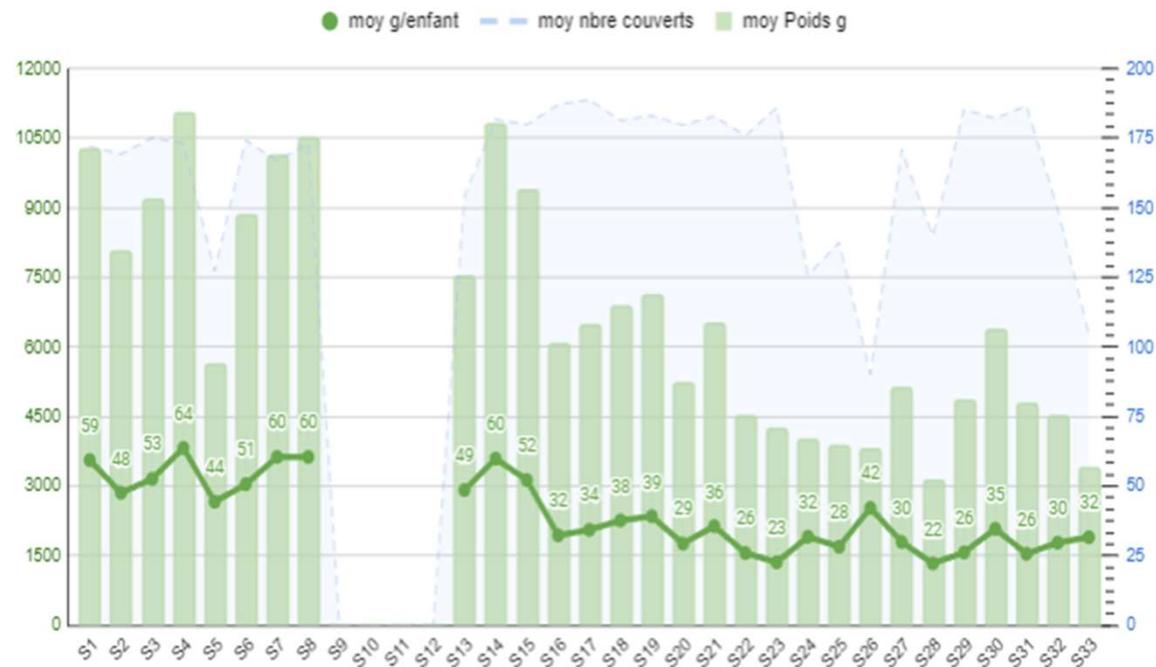
- Cheffe et diététicienne ELIOR
- 2 Représentants Parents délégués
- Parents volontaires & supports

Missions principales ... :

- Validation et ajustement menus par cycle
- Remontées et ajustements sur le quotidien
Restauration Scolaire (dont PAI, retour équipe service ...)

- Elaboration et suivi des enquêtes satisfaction et audits
- Proposition, validation et suivi animations
- Travail sur la réduction des déchets

Année 2022 2023 _ moy nbre couverts, moy Poids g et moy g/enfant



Moyenne Nationale 100-120 g/enfant
Moyenne 2020 Orliénas 80 g/enfant

Envie de contacter la commission...
scolaire@orlienas.fr



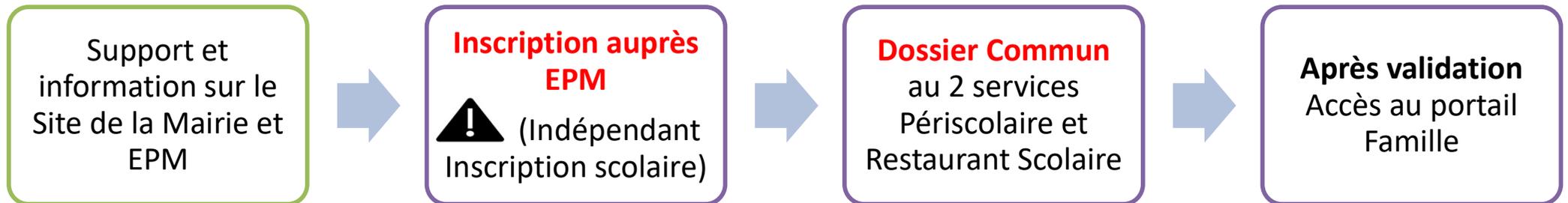
- ❑ **Coordination Service Restauration scolaire = Directrice Périscolaire** (06.27.67.39.29 sur tous les temps périscolaire 7h30 à 18h30)
- ❑ **Rajout d'animateurs** avec hausse effectif (midi et créneau soir)
- ❑ **Rappel Prélèvement pour la restauration scolaire**
- ❑ **Contrat temporaire avec AESH** pour accompagner les 3 ans
- ❑ **Suivi Equilibre des tarifs** (inflation et augmentation couts)
- ❑ **App'Table** pour mieux s'informer  
- ❑ **Participation au repas** pour parents volontaire... se faire connaître pour 2024 (envoi mail à scolaire@orlienas.fr – pas de date fixée par avance et suivant demande)
- ❑ **Evolution Règlement Périscolaire** depuis janvier 2023
- ❑ **Réflexion en cours pour changement Portail Famille**



- J'arrive sur la commune et je souhaite inscrire mon enfant au périscolaire et restaurant scolaire je me renseigne auprès de...
 - EPM, Sandrine Martelot et Véronique Dorchies + Sites Internet EPM et Commune
- Je retire mon dossier d'inscription auprès de ...
 - EPM, aucune réservation n'est possible sans un dossier complet
- Mon enfant a un PAI alimentaire, j'en ai parlé à la directrice de l'école, cela suffit ?...
 - Non, j'écris à scolaire@orlienas.fr pour avoir un RDV bien en amont de toute réservation de repas non possible si la Fiche PAI n'est pas signée par Ecole/Mairie/EPM
- Je n'oublie pas de faire une double coche pour midi et je fais mes réservations sur le ...
 - Portail Famille en réservant avec le plus d'anticipation possible
- Pour faire mes réservations sur la semaine suivante j'ai jusqu'à ...
 - vendredi 11h59 de la semaine en cours
- Si j'ai besoin d'un renseignement concernant le périscolaire je m'adresse à ...
 - Sandrine Martelot periscolaire.orlienas.epm@gmail.com ou EPM
- Si j'ai un besoin d'un renseignement concernant le restaurant scolaire (en dehors du dossier d'inscription) je m'adresse à ...
 - Véronique Dorchies ou scolaire@orlienas.fr



- Je souhaite inscrire mon enfant pour bénéficier du service Périscolaire / Restaurant scolaire ?



L'inscription et un dossier complet sont OBLIGATOIRES avant toute demande de réservation Service Périscolaire et/ou Restauration Scolaire

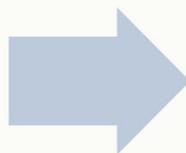


RAPPEL



- Je souhaite inscrire un second enfant, modifier mon dossier ?

Ecrire / téléphoner à **EPM** qui gère le dossier Famille



Si l'enfant à un **PAI alimentaire** voir FAQ
« Mon enfant a une allergie alimentaire »

- Combien de factures à régler ?

Il y a 2 factures par mois
(EPM et Commune) 



Pour EPM paiement:
Par prélèvement / chèque



Pour Commune paiement:
Par **prélèvement** / chèque /
CB en ligne

- Date limite pour réserver?

Réservation des créneaux **sur le portail** à faire pour chaque Enfant



Utiliser structure
« **Périscolaire Orliénas** » **ET**
« **Restauration scolaire Orliénas** »



Pour le midi:
Réservation à faire sur Périscolaire **ET**
Restauration scolaire



Toute Réservation doit se faire au plus tard le **vendredi 11h59 pour la semaine suivante**



• Mon enfant va être absent dans la journée (maladie...)?

Téléphoner à S MARTELOT
dès 7h30 et avant le créneau
du jour qui a été réservé
(Prévenir également l'école)



Le pointage sera
corrigé sur les 2
structures
Périscolaire et
Restauration scolaire



Pour la facturation c'est le
pointage modifié qui sera
pris en compte en fin de
mois (voir sur le portail
famille)

• Je souhaite réserver sur toute l'année ?

L'inscription est annuelle du
1° janvier au 31 décembre



Possibilité de réserver (à
privilégier) sur 2023
jusqu'au vacances scolaires
de Noël



Réservation sur 2024 de
janvier à juillet après
Inscription effectuée fin
d'année 2023 (mail EPM à
venir)

• Une problématique de réservation ?

Si la réservation n'est pas
faite, l'enfant ne peut pas
être pris en charge – bien
vérifier vos réservations
chaque semaine pour au
moins la semaine suivante



Une erreur ?
Si il s'agit du service
périscolaire => S'adresser à
S Martelot (voir contact)



Une erreur ?
Si il s'agit du service
Restauration scolaire
(repas) => S'adresser à V
Dorchies (voir contact)

• Mon enfant a une allergie alimentaire ?

J'ai signalé à l'école que mon enfant a un PAI alimentaire mais **ce n'est pas suffisant pour pouvoir manger au restaurant scolaire**



J'écris à scolaire@orlienas.fr pour prendre un rendez vous avec un élu scolaire



Suite au rendez vous, trousse médicale non périmée et documents à disposition Ok; la mise en pratique du PAI peut permettre de réserver le repas

• Le créneau que je souhaite réserver est rouge?

Il y a un **nombre de places limite** suivant agrément EPM (taux encadrement)



Un créneau rouge signifie **qu'il n'y a plus de place** – Rappel besoin de réserver avec le plus d'anticipation possible



S'adresser à Sandrine Martelot pour voir si il y a des désistements ou mise à jour à venir pour le créneau en rouge

• Tarif PAI pour qui?

Le tarif PAI dans la structure Restauration scolaire est à cocher **UNIQUEMENT**



Votre enfant a un PAI validé avec la commune



Si votre enfant a un PAI nécessitant d'amener son repas selon protocole prestataire ELIOR



Questions complémentaires ?

Merci pour votre participation

Rappel : Projet extension Groupe Scolaire ...

[Echange notamment sur projection besoin adaptation sur gestion restauration scolaire sur fin d'année scolaire suivant retour entreprise et Sur planning prévisionnel + réunion publique le 9 11 2023]

Précision : Ouverture 7° classe / Gestion Locaux avec Temps Périscolaire – agrément PMI



Rappel : Partenaires Sou des écoles/Parents délégués...bénévoles et volontaires



A votre écoute

Anne-Sophie LORIDAN



Déléguée Scolaire Périscolaire

Brigitte BERT



Laurent DELABIE



Alain ZUCCA



3ème Adjoint en charge du
Scolaire, du Périscolaire, de la
Jeunesse et des Séniors

Florence AUDON



Déléguée Vie Associative

